

Comité central de perfectionnement (CCP)

Rencontre du 9 juin 2023

Examen des demandes

16 demandes pour des activités de perfectionnement ont été présentées : 3 sont en suspens, car les enseignantes ou enseignants ont soumis leur demande comme « nouveaux enseignants » et doivent obtenir un contrat pour l'année scolaire suivante afin que leur activité de perfectionnement soit éligible au financement. Ces enseignantes et enseignants seront contactés.

4 demandes pour des cours à crédits ont été présentées et toutes ces demandes ont été approuvées.

4 demandes pour des projets particuliers ont été présentées : 3 ont été approuvées. Une demande a été rejetée, car le comité estime que les critères pour « projets particuliers » exigeant la participation de 75 % du personnel enseignant n'étaient pas respectés et que le financement pour la libération était plutôt convenable pour la subvention d'un réseau. L'école visée sera contactée.

Soumis par
Marie-Pier Michaud